

Brèves Chroniques

« Vous qui aimez la gloire, soignez votre tombeau ; couchez-vous-y bien ; tâchez d'y faire bonne figure, car vous y resterez. » François René DE CHATEAUBRIANT.

À l'échelle du temps, les pensées, fruits de nos vanités ne sont que des comètes, elles disparaissent inéluctablement dans le néant de l'univers.

Qui est l'être criminel, quelle est la frontière ténue qui nous sépare de lui ? : C'est l'énigmatique passage à l'acte.

Le psychanalyste Serge LÉBOVICI expose que le passage à l'acte peut masquer les symptômes névrotiques élaborés, lourds de signification.

C'est peut être ces symptômes qui sont le vecteur de la commission de l'infraction.

Et la faiblesse du surmoi.

Le crime est-il le propre de l'homme, de sapiens depuis ses origines ?

Le premier meurtre est recensé sur la commune d'ATAPUERCA, au nord de l'Espagne où fut découvert un crâne fêlé vieux de 430 000 ans, des paléontologues ont conclu qu'il s'agissait de la première victime connue d'homicide de l'Histoire sans éluder le fait qu'il y en aurait de plus anciens.

Et sans doute depuis les grands singes et les pré-humains ?

« Quand Nietzsche écrivait que la bonté des singes lui faisait douter que l'homme en eût pu descendre, il s'illusionnait sur les qualités de ces quadrumanes avides, cruels et lubriques. Ce sont bien les aïeux qu'il nous fallait » Jean Rostand (Dans pensées d'un biologiste 1967).

L'Homo Sapiens est un prédateur pas tout à fait comme les autres, son crime il le commet souvent en conscience ce qui le différencie de l'animal qui répond à un besoin inné de prédation pour survivre, qu'il soit prémédité ou pas.

Qu'est ce qui distingue le sapiens criminel de l'animal: *logos*.

Les Grecs n'avaient qu'un mot pour dire la raison et la parole: *logos*.

« Diderot dans LE REVE D'ALEMBERT évoque au jardin des plantes un ORANG-OUTANG qui avait l'air de SAINT JEROME prêchant dans le désert, le cardinal de PAULIGNAC admirant la bête dit : « parle et je te baptise ». L'homme à l'animal, la distance est infinie, elle n'est que parole. » (C/f Jean-Marc VARAUT)

L'animal en est incapable.

Je ne vais pas voir un ORANG-OUTANG au parloir avocat de la prison mais simplement un homme quels que soient ses crimes.

Un homme nu.

Un maître mot chez Sapiens : le passage à l'acte avec un total discernement, voilà la porte que le criminel va ouvrir, qu'il soit meurtrier, assassin ou génocidaire.

Cherchez le mobile nous disait-on et l'on retrouvera le criminel.

Mais le mobile bien que réel, n'est parfois qu'un mirage, il est la surface de l'être criminel et lié à des circonstances diverses.

La réalité c'est qu'il n'y a peut être pas de mobile, ce concept éculé et peu définissable, car l'être criminel gît et habite en chacun d'entre nous et ce, depuis la nuit des temps.

Le ça démesuré et la fragilité du sur-moi chers à Freud sont mis en évidence en quelque sorte.

Le premier génocide ou acte criminel de masse connu date de 45 000 ans.

Durant quelques milliers d'années, notre ancêtre direct CRO-MAGNON, a prospéré dans toute l'Europe à un moment où disparaissait NEANDERTAL présent depuis au moins 100.000 ans.

La question de la participation de CRO-MAGNON, dans la disparition de NEANDERTAL est posée aujourd'hui par les paléontologues.

Premier grand génocide ?

Et puis la psyché criminelle d'HOMO-SAPIENS (Que nous sommes), révélée au travers des crimes au cours de l'histoire de l'humanité peut nous faire penser à un lien crimino-génétique avec CRO-MAGNON.

Notre point commun avec les PRE-HUMAINS, les NEANDERTALIENS et CRO-MAGNON, c'est qu'ils furent un peu de ce que nous sommes.

Relativité des choses pourrait-on deviser ?

Une véritable prise de distance avec l'actuel en restant dans le réel.

Mystère du crime et volonté d'en comprendre l'anamnèse, sa clinique et son étiologie.

Considérons donc que sapiens porte en lui le crime depuis la nuit des temps.

C'est sans doute un déterminisme génétique meurtrier qui le pousse au crime.

Mais le paradoxe qui me poursuit est bien de postuler ce déterminisme global tout en soutenant que le cas individuel de chaque sujet est un particularisme à étudier à la lecture de sa biographie, de sa clinique et de son étiologie propre.

Mélanie KLEIN nous apprend que « *si le comportement criminel dérive ainsi d'une angoisse primitive, notre unique espoir de comprendre le criminel serait semble-t-il dans l'analyse des couches les plus profondes de sa vie psychique* ».

Aussi faut il essayer de comprendre chaque sapiens.

Parce qu'il est unique.

La loi en ce sens pose la règle, le principe de la personnalisation de la peine en matière criminelle. (C/f Article 132-24 : « *Les peines peuvent être personnalisées selon les modalités prévues à la présente section* »).

A suivre au prochain épisode